



## Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. générale  
2 avril 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération Sud-Sud

#### Quinzième session

New York, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2007

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

### Examen des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, des nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et des décisions du Comité

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la décision 14/1 adoptée par le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération Sud-Sud à sa quatorzième session, tenue en 2005. Il fait le point des progrès accomplis pendant l'exercice biennal 2005-2006 dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement et des nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud par les États Membres et les organismes des Nations Unies.

Le rapport fait état d'importants progrès dans la création de mécanismes de coopération formels et informels ces dernières années. Le défi à relever, cependant, aux niveaux national, sous-régional et régional est de mettre effectivement en œuvre les initiatives et accords pris au niveau mondial. Promouvoir la responsabilisation dans l'adoption et l'intégration de mécanismes de coopération officielle devrait s'accompagner d'un appui aux initiatives locales, faisant intervenir non seulement des acteurs étatiques mais aussi des organisations de la société civile, des entreprises privées et des particuliers assumant un rôle clef dans la coopération Sud-Sud.

---

\* SSC/15/L.2.



---

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–7	3
II. Pays en développement . . . . .	8–40	4
A. Afrique . . . . .	14–24	6
B. États arabes . . . . .	25–28	8
C. Asie . . . . .	29–36	9
D. Amérique latine et Caraïbes . . . . .	37–40	11
III. Pays développés . . . . .	41–49	12
IV. Organismes des Nations Unies . . . . .	50–65	14
V. Tendances naissantes du Sud . . . . .	66–79	17
VI. Conclusions et recommandations . . . . .	80–83	20

## I. Introduction

1. La coopération Sud-Sud a connu une reprise importante grâce aux résultats économiques exceptionnels obtenus dans certains pays en développement, aux efforts redoublés vers l'intégration sous-régionale et régionale, et à l'accent mis sur la réduction de la pauvreté par le biais d'initiatives cherchant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Sur cette toile de fond, de nouvelles perspectives de développement se dégagent, caractérisées par des taux de développement de l'économie de certains pays en développement bien supérieurs à ceux des économies des pays développés ces dernières années. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) des pays en développement s'est établi, en 2005, à 6,4 % alors que la moyenne mondiale était de 3,6 %<sup>1</sup>. Bien que ce soit des pays comme la Chine et l'Inde qui aient participé en grande partie à cette tendance remarquable, la croissance économique dans l'Afrique subsaharienne s'est accélérée et est passée d'une moyenne de 2 à 3 % en 2000 à 6 % en 2006, soit deux fois le taux de croissance des pays à revenus élevés<sup>2</sup>.

3. Le Sud ne s'enrichit pas seulement en valeur absolue mais les retombées économiques collectives qu'il a sur l'économie mondiale augmentent également considérablement. Le commerce Sud-Sud, par exemple, connaît une expansion plus rapide que les autres courants commerciaux, environ 12 % par an. La part des pays en développement dans le commerce mondial est passée de 24 % en 1990 à 33 % en 2004. Alors que la majorité des exportations des pays en développement se fait en direction des pays du Nord, 43 % de leurs exportations se dirigent vers d'autres pays en développement. En outre, les mouvements de capitaux, en particulier les investissements étrangers directs (IED), se développent plus rapidement entre pays en développement qu'entre pays du Nord et du Sud. Le taux des mouvements mondiaux d'investissements étrangers directs, dans leur ensemble, venant des pays en développement est passé de 6,3 % en 2003 à 15 % en 2005.

4. En dépit d'un certain nombre de succès remportés dans la lutte contre la pauvreté, nombreux sont ceux qui craignent qu'un certain nombre de pays ne puissent atteindre le taux de croissance visé de 7 % en raison des inégalités tenaces entre les pays les plus pauvres. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement continuent d'affronter des obstacles au développement liés à leur situation géographique, au climat, aux maladies et autres facteurs connexes. Il est intéressant de constater que 12,5 % de la population mondiale vit dans 50 pays les moins avancés mais ne bénéficie que de 1,5 % des apports bruts en investissements étrangers directs<sup>3</sup>.

5. Le Programme d'action pour la coopération Sud-Sud s'est considérablement élargi pour inclure non seulement les secteurs économique et technique mais aussi la sécurité, la bonne gouvernance, la santé et l'environnement. Les menaces à la sécurité transnationale dues au terrorisme et aux maladies, telles que la grippe aviaire et le VIH/sida, ainsi que les menaces de catastrophes naturelles, ont donné

<sup>1</sup> Voir Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Trade and Development Report 2006: Global Partnership and National Policies for Development*.

<sup>2</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance 2006: The Development Potential of Surging Capital Flows*.

<sup>3</sup> Voir Programme des Nations Unies pour le développement, *2006 Annual Report: Bkering Partnerships for Development*.

un élan aux mesures de coopération Sud-Sud entre pays et entre régions. Chercheurs et spécialistes s'accordent de plus en plus sur le fait que le développement économique, le développement social et la protection environnementale sont des éléments du développement humain durable interdépendants et qui se renforcent mutuellement. L'accès à l'eau potable, l'assainissement et la prévention des maladies sont devenus le centre de nombreuses activités menées à l'échelon international, régional et national visant à promouvoir le développement, comme en témoigne le *Rapport sur le développement humain 2006, Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*.

6. Le présent rapport fournit un aperçu détaillé des avancées majeures réalisées dans la coopération Sud-Sud et fait le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement et des nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud. Les conclusions s'appuient sur les travaux de recherche menés par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud et sur les informations fournies par le PNUD, les bureaux de pays, les gouvernements, les organismes des Nations Unies, divers rapports et autres sources d'information.

7. Le rapport met l'accent sur les changements clefs qui sont intervenus dans la coopération Sud-Sud pendant l'exercice biennal 2005-2006, y compris sur l'action concertée qui a été menée par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud intrarégionale et interrégionale pour s'attaquer à un certain nombre de problèmes de développement transnationaux dans les domaines du commerce, des investissements, de la science et de la technologie. Tout en faisant état d'un certain nombre de progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires et dans les nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, le rapport met aussi l'accent sur les points à améliorer, y compris la nécessité d'avoir de meilleurs mécanismes de coopération Sud-Sud et un meilleur financement de ces mécanismes. Les conclusions du rapport comprennent un ensemble de recommandations à l'intention des gouvernements partenaires, des donateurs et des organisations internationales.

## **II. Pays en développement**

8. Les réalisations économiques exceptionnelles du Brésil, de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'un certain nombre de pays en développement qui ont pris un tournant décisif, y compris le Chili, la Malaisie, Singapour, l'Afrique du Sud et la Thaïlande, ont eu, grâce à la coopération Sud-Sud une influence considérable sur les perspectives de développement d'autres pays du Sud. En 2005, le produit combiné de toutes les économies en développement a représenté plus de la moitié du PIB mondial en parité du pouvoir d'achat. La part des pays en développement dans les exportations mondiales est désormais de 43 % comparée à 20 % en 1970. Les économistes prédisent l'avènement d'une nouvelle géographie du commerce, où des pays en développement clefs donneront un coup d'épée à une augmentation sans précédent dans les mouvements de capitaux Sud-Sud.

9. En dépit d'une tendance générale vers la croissance économique dans les pays en développement, de graves déséquilibres affectent encore la distribution des gains nets dans les pays du Sud. Bien que le cycle de négociations de Doha pour le développement soit au point mort depuis 2006, il semble, cependant, avoir donné un coup de fouet à la coopération interrégionale ainsi qu'aux accords de libre échange

intrarégionaux pour corriger ces déséquilibres. Les 10 membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont pris la décision, lors de leur sommet de 2007, de créer une zone de libre échange d'ici à 2015 au lieu de 2020. Des zones de libre échange ont également été créées au Moyen-Orient par l'intermédiaire de la Grande zone arabe de libre-échange en 2005 et en Asie du Sud par l'intermédiaire de l'Accord de libre-échange d'Asie du Sud en janvier 2006. En Afrique, des zones de libre échange, telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et la Communauté de l'Afrique de l'Est, ont été renforcées et regroupées grâce aux accords applicables ou à de nouveaux accords en matière de commerce et de développement.

10. Le Programme d'action de la coopération Sud-Sud a considérablement élargi ses activités pendant l'exercice biennal à l'examen en raison des nouveaux défis spécifiques qui entravent le développement, tels que les catastrophes naturelles, les préoccupations grandissantes au sujet des incidences des changements climatiques, les attentats terroristes, la pandémie de VIH/sida et autres menaces transnationales.

11. Pour relever ces défis, les pays du Sud ont lancé de nouvelles initiatives telles que le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, la Convention sur la diversité biologique en 2006, ainsi que la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement de 2005, qui prévoit un plan complet, au sein des 51 petits États insulaires en développement, pour fournir des arrangements en matière d'assurances aux pays victimes de catastrophes naturelles et un système d'alerte rapide mondial<sup>4</sup>. En 2006, le Programme de renforcement des capacités contre le terrorisme de l'Autorité intergouvernementale pour le développement a ouvert ses bureaux à Addis-Abeba pour promouvoir une action régionale de lutte contre le terrorisme.

12. Les échanges dans le domaine de la science et de la technologie sont devenus un élément essentiel de la coopération Sud-Sud et du développement durable aux niveaux mondial et régional. Les participants à la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue en novembre 2005, ont adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui réaffirment la Déclaration de principes de Genève et le Plan d'action visant à l'édification d'une société de l'information centrée sur l'être humain et orientée vers le développement<sup>5</sup>. Des initiatives telles que l'ordinateur portable à 100 dollars, lancée au Sommet mondial, promettent d'améliorer considérablement l'accès des enfants à l'enseignement primaire et secondaire dans le monde entier. Le Nigéria et le Rwanda se sont joints à l'initiative, renforçant ainsi la coopération triangulaire et régionale entre les pays en développement en matière de renforcement des capacités dans les secteurs de l'informatique et de la télématique.

13. Le Groupe des 77 a également intensifié son action pour promouvoir les échanges dans les domaines scientifique et technologique. Lors de sa réunion ministérielle, tenue en septembre 2006 à Rio de Janeiro, le Groupe des 77 a lancé le Consortium du Sud pour la science, la technologie et l'innovation, anciennement Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde. Ces initiatives montrent toutes que les pays en développement œuvrent de concert à la réalisation des objectifs du

<sup>4</sup> [www.un.org/smallislands2005](http://www.un.org/smallislands2005).

<sup>5</sup> <http://itu.int/wsis/index.html>.

Plan d'action de Buenos Aires et des nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud.

## A. Afrique

14. La raison d'être de la coopération Sud-Sud en Afrique, ses priorités et stratégies se sont concrétisées dans l'action sans précédent menée par la communauté internationale pour éliminer la pauvreté. C'est pendant « l'Année de l'Afrique », en 2005, que les dirigeants du Groupe des Huit, réunis au Sommet de Gleneagles (Écosse), ont décidé d'annuler la dette que devaient 40 pays parmi les plus pauvres au Fonds africain de développement, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Les pays du Groupe des Huit ont en outre promis d'accroître de 50 milliards de dollars l'aide en faveur des pays pauvres d'ici à 2010, la moitié allant à l'Afrique.

15. Bien que les économistes soient optimistes en ce qui concerne les tendances à la croissance en Afrique, ils sont prudemment optimistes quant à la capacité de la région d'atteindre l'objectif du Millénaire concernant la croissance économique, soit un taux de 7 % d'ici à 2015. Le FMI a estimé que le PIB en Afrique augmentera en moyenne d'environ 5,9 %, taux légèrement inférieur à l'objectif fixé pour 2015. Le taux moyen de croissance cache cependant d'importantes inégalités dans les niveaux de croissance économique des pays de la région. L'économie des États producteurs de pétrole, comme l'Angola, la Mauritanie et le Soudan, devrait atteindre un taux de croissance d'au moins 10 % en 2007 alors que celle d'un certain nombre de pays moins avancés a subi un repli. Le pétrole et les ressources naturelles dans des pays comme l'Égypte, le Maroc, le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Soudan ont attiré 66 % des investissements en Afrique en 2005. Alors que les investissements étrangers directs en Afrique se sont accrus considérablement ces dernières années, la région n'a reçu que 3 % du montant global net des transferts de capitaux privés en 2006<sup>6</sup>.

16. Les organisations africaines régionales et sous-régionales ont fait montre d'un nouveau dynamisme dans leur action visant à promouvoir la coopération Sud-Sud par l'intermédiaire de l'intégration économique et politique. La Communauté de l'Afrique de l'Est, qui comprend le Kenya, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, accueillera officiellement parmi ses membres, en juillet 2007, le Burundi et le Rwanda. Les Comores et la Jamahiriya arabe libyenne ont rejoint le Marché commun de l'Afrique orientale et australe en 2006. Le commerce régional entre les pays d'Afrique est six fois plus élevé désormais que la moyenne des échanges commerciaux de la région avec d'autres régions, et l'Afrique a passé actuellement une trentaine d'accords commerciaux régionaux. De plus, l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'Union douanière d'Afrique australe ont adopté des mesures dynamiques dans le cadre Sud-Sud pour établir des partenariats avec des banques et des organisations de la société civile afin de mettre en œuvre des programmes de développement dans un certain nombre de secteurs critiques, dont la science et la technologie, la sécurité alimentaire, les infrastructures et la santé.

---

<sup>6</sup> Voir Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *World Investment Report 2006: FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development*.

### **Science et technologie**

17. L'action à mener pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement a incité les pays africains à consacrer de plus grandes ressources au développement de la science et de la technologie. Ces mesures se sont manifestées dans le lancement de la Semaine africaine sur les technologies de l'information et des communications au service du développement lors de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information et des réunions de haut niveau qui lui ont succédé, y compris la première Conférence ministérielle africaine sur les technologies de l'information et des communications, tenue au Caire en 2006, et le Sommet de l'Union africaine, tenu en janvier 2007, pour débattre les thèmes « Science, technologie et recherche scientifique pour le développement » et « Changement climatique en Afrique ».

18. Le fait que le Rwanda essaie de devenir le « Silicon Valley » de l'Afrique de l'Est marque un autre tournant décisif. Le Rwanda abrite actuellement le siège de l'initiative portant sur le système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est et assure la présidence du Groupe de travail. Ce projet, d'un montant de 280 millions de dollars, desservira le Botswana, le Kenya, le Lesotho, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, et fournira des réseaux de télécommunications à fibre optique à toute la région. L'initiative du pays de créer une économie moderne et fondée sur les connaissances à l'horizon 2025, a donné un élan à des projets similaires en Sierra Leone et a stimulé les débats sur la possibilité de s'inspirer du projet du Rwanda pour les autres pays en développement sans littoral.

### **Sécurité alimentaire**

19. La sécurité alimentaire est l'un des autres thèmes prioritaires de la coopération Sud-Sud intrarégionale et triangulaire en Afrique. L'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique se sont associés au Nigéria et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour organiser le Sommet sur la sécurité alimentaire en Afrique, tenu à Abuja en 2006, en s'appuyant sur le plan d'action que les dirigeants politiques du monde entier ont adopté à Rome en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation. Le Sommet a permis d'élaborer un programme spécifique pour la sécurité alimentaire en Afrique et une proposition visant à créer un corps d'aide pour l'agriculture afin de promouvoir le transfert des ressources et des connaissances techniques entre les pays d'Afrique.

20. De plus, une conférence sur l'utilisation des biocarburants en Afrique a eu lieu à Cape Town en 2006 pour inciter au partage des informations et à la production d'agrocarburants qui soient respectueux de l'environnement et d'un bon rapport coût/efficacité. La question a été examinée lors de réunions entre les secteurs public et privé au Brésil, en Inde et dans un certain nombre de pays africains, y compris un séminaire en novembre 2006 sur le financement des agrocarburants en Afrique de l'Ouest, coparrainé par la Banque d'investissement et de développement de la CEDA O et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. En 2006, également, la Banque africaine de développement a approuvé le projet « Nouveau riz pour l'Afrique », d'un montant total de 33,5 millions de dollars, dans sept pays d'Afrique de l'Ouest. Des consultations ont eu lieu entre l'Initiative africaine sur le riz, l'Agence japonaise de coopération internationale et le secrétariat

du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pour étendre le projet à l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et au sud de l'Afrique.

### **Infrastructures**

21. La Banque africaine de développement a contribué à la coopération Sud-Sud intra-africaine en assumant le rôle de chef de file des projets régionaux de développement. La Banque a financé 16 projets du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, entre 2002 et 2005, d'un montant total de 629 millions de dollars et a poursuivi en 2006 sa collaboration avec la Communauté de développement de l'Afrique australe afin de favoriser le développement des infrastructures. Elle ouvrira des bureaux supplémentaires dans un certain nombre de pays de la Communauté.

### **Santé**

22. La communauté internationale a collaboré avec les organisations régionales et les gouvernements pour s'attaquer aux crises sanitaires en Afrique telles que le paludisme, la tuberculose et le sida. Au début de 2007, l'Autorité intergouvernementale pour le développement a signé un accord avec la Banque mondiale pour appuyer un programme de partenariat régional sur le VIH/sida afin d'intégrer les initiatives régionales qui traitent de la propagation du VIH/sida.

23. En janvier 2007, le Sommet de l'Union africaine a souligné l'inégalité des sexes quant aux soins de santé et mis l'accent sur la santé des femmes. Les États membres de l'Union ont fait de la mise en œuvre des priorités sanitaires un mandat important de leurs futures rencontres tout en réaffirmant l'engagement qu'ils avaient pris en 2005 de consacrer à la santé au moins 15 % de leur budget national.

24. L'intensification de la coopération intrarégionale Sud-Sud décrite ci-dessus se trouve renforcée aussi par l'aide intrarégionale Sud-Sud qui est apportée au continent et dont il est question à la section V ci-après.

## **B. États arabes**

25. La coopération intrarégionale Sud-Sud a conduit à une augmentation importante du commerce entre les États arabes : de 1998 à 2005, les exportations sont passées de 14 à 41 milliards de dollars et les importations de 13 à 37 milliards, grâce à des dispositifs de coopération mis en place pour les pays constituant la Grande zone arabe de libre-échange, le Conseil de coopération du Golfe et l'Union du Maghreb arabe.

26. La coopération régionale et infrarégionale a connu un regain en janvier 2005 lorsque la Grande zone arabe de libre-échange a été créée à la suite de l'accord conclu au Sommet de la Ligue arabe en 1997 par 17 États membres. Des pays arabes du pourtour méditerranéen, dont l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, se sont regroupés pour signer en février 2004 l'Accord d'Agadir, qui reste à mettre en œuvre intégralement.

27. Le secrétariat de la Ligue arabe vient de définir une stratégie d'action économique commune qui prévoit notamment la création d'une Union arabe à l'horizon 2015 et d'un Marché commun arabe en 2020. Les six membres du Conseil

de coopération du Golfe entendent aussi se doter d'une monnaie commune pour 2010.

28. Cette relance de la coopération intrarégionale a accompagné celle de la coopération interrégionale Sud-Sud avec l'Asie et l'Amérique latine. En 2006, le Conseil de coopération du Golfe a tenu des réunions préliminaires en vue de conclure un accord de libre-échange avec le Japon. Il a noué aussi un dialogue avec la Chine, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), l'Union européenne et des pays de la région des États arabes sur l'opportunité de tels accords. Le commerce des États arabes avec la Chine et l'Inde s'est intensifié ces dernières années : entre la Chine et les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, il a progressé de 34 % en 2006; entre ces pays et l'Inde, il concerne surtout les produits agricoles et les aliments transformés et représente à l'heure actuelle 15 % du volume total des échanges de l'Inde. Dans le cadre de la politique d'ouverture à l'Est de l'Arabie saoudite, les pays membres du Conseil ont courtisé les investisseurs indiens dans les domaines des technologies de l'information, des biotechnologies, des petites industries et des produits pharmaceutiques. Un vaste accord de coopération économique entre le Conseil et l'Inde, en chantier, devrait voir le jour en 2007.

### C. Asie

29. Parmi les évolutions les plus notables, il y a le fait que les pays asiatiques font de plus en plus d'investissements dans d'autres pays du Sud. En 1980, les investissements étrangers directs en provenance d'Asie s'élevaient à 23 %. Passés à 45 % en 1990, ils ont dépassé 62 % en 2005.

30. L'Asie a également été en pointe dans l'accélération de l'intégration régionale grâce à des institutions et à des mécanismes tendant à favoriser le suivi et le respect des cadres convenus. Le Forum de Boao pour l'Asie, institué en 2001, s'est donné pour mission de faire reculer la pauvreté dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En avril 2006, à ses assises annuelles, il a signé un mémorandum d'accord avec la Banque asiatique de développement afin de réaliser des objectifs communs de soutien à la coopération et à l'intégration économiques régionales. À elle seule, la Banque, qui réunit 64 États, a octroyé en 2005 des prêts de 5,8 milliards de dollars et une assistance technique de près de 200 milliards de dollars, dans le cadre d'un vaste effort pour lutter contre la pauvreté par une croissance économique durable, le développement social et la bonne gouvernance.

31. Les pays d'Asie ont également pris des mesures pour intensifier l'intégration économique en signant plusieurs accords de libre-échange. En juin 2006, la Chine en a conclu un avec l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN); il sera appliqué intégralement en 2010 et fait entrevoir un essor de l'intégration régionale et des façons neuves d'assurer l'approvisionnement alimentaire et énergétique. L'Accord de libre-échange d'Asie du Sud, parrainé par l'Association sud-asiatique de coopération régionale et entré en vigueur en janvier 2006, a remplacé le régime préférentiel d'échanges de l'Association; il favorise la création d'une zone de libre-échange regroupant 1,4 milliard de personnes au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, aux Maldives, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka. Les pays membres de l'Initiative de la baie du Bengale en matière de coopération technique et

économique multisectorielle<sup>7</sup> représentent 21 % de la population mondiale et ont un PIB total de 750 milliards de dollars. Ils ont adopté un pacte de libre-échange qui sera en vigueur en 2017 et précédé d'une libéralisation des échanges en 2012.

32. L'intégration infrarégionale a été renforcée car les organisations régionales se regroupent à mesure que leur composition s'élargit. À son sommet de 2005 à Dhaka, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (AACR) a accepté d'organiser des fonds de développement coiffés par une seule institution financière disposant d'un secrétariat permanent. Le Dialogue pour la coopération en Asie, qui compte 30 membres, a admis en son sein l'Ouzbékistan et le Tadjikistan à sa cinquième réunion ministérielle à Doha en mai 2006 et a convenu d'élaborer un plan d'action énergétique pour la recherche-développement en matière de sécurité, d'équipements et de commerce dans ce domaine. À leur première réunion en mars 2006, les ministres des finances des pays membres ont examiné des questions stratégiques telles que la constitution du Fonds d'obligations asiatiques.

33. Une autre organisation régionale importante, l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a annoncé des mesures pour « se réglementer » davantage. À son douzième Sommet, en janvier 2007 aux Philippines, les dirigeants ont signé la Déclaration de Cebu sur le projet de charte de l'Association, confiant à un groupe d'étude de haut niveau la rédaction du texte, qui sera terminée pour le treizième Sommet en novembre 2007 à Singapour. L'Association a également proposé des accords sur la protection des droits des travailleurs migrants et la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme.

34. La coopération régionale s'est intensifiée considérablement aussi en raison du partenariat actif entre l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est et la Chine qui, à la fin de 2005, avait investi 1 milliard 80 millions de dollars dans ces pays et y avait installé plus d'un milliard d'entreprises. En 2006, elle a octroyé 5 milliards de dollars de prêts assortis de conditions libérales pour encourager les entreprises chinoises à investir dans ces pays. Elle a également pris des mesures pour faire de la région méridionale du golfe de Beibu un pôle économique tourné vers la Malaisie et d'autres pays membres de l'ASEAN dans le cadre d'une initiative dite Plan de coopération du golfe de Beibu qui prévoit la construction d'une voie rapide de Singapour à Nanning, capitale de Guangxi Zhuang, région autonome de la Chine du Sud.

35. À la suite d'une série de catastrophes naturelles dévastatrices, notamment le tsunami dans l'océan Indien en 2004 et le séisme au Cachemire en 2005, il y a une forte incitation à la coopération Sud-Sud pour se prémunir contre elles en Asie. Le Centre d'information sur les séismes, qui vient d'être créé à Singapour, facilite la communication d'informations aux pays membres par le réseau Internet, tandis que le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, situé à Bangkok, coordonne les dispositifs nationaux d'alerte aux tsunamis. Au sommet de 2006 du Dialogue pour la coopération en Asie, les dirigeants ont pris des dispositions pour créer une université en ligne afin de combler le fossé numérique et de faciliter l'accès aux études supérieures dans tous les pays membres de l'organisation. Leur déclaration appelle à une conjugaison des efforts pour créer un dispositif d'alerte et de secours en cas de catastrophe.

---

<sup>7</sup> Bangladesh, Bhoutan, Inde, Myanmar, Népal, Sri Lanka et Thaïlande.

36. Certains pays, dont la Chine et l'Inde, se sont affirmés dans la mise au point des technologies de l'information et des communications tandis que plusieurs autres, notamment le Costa Rica et les Philippines, sont désormais en pointe à cet égard dans leur région. L'Inde, en particulier, du fait de l'essor technologique dans ses médias, en informatique, dans les télécommunications et l'Internet, est aujourd'hui l'un des premiers acteurs de la mise au point de technologies de l'information et des communications dans le monde : logiciels et matériels concourent désormais pour plus de 60 % à ses exportations. Dans le cadre du Programme Asie-Pacifique d'information sur le développement, l'Inde a aussi noué un partenariat avec le PNUD que celui-ci met en œuvre pour les projets de développement tendant à la réalisation de ses objectifs du Millénaire pour le développement.

#### **D. Amérique latine et Caraïbes**

37. L'Amérique latine a fait face à la mondialisation rapide en favorisant le renforcement triangulaire des capacités à l'échelle intrarégionale et Sud-Sud par l'entremise d'organisations telles que la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le MERCOSUR et la Communauté sud-américaine de nations. À l'instar des pays d'Afrique et d'Asie, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont misé sur les télécommunications, l'environnement et l'énergie pour installer dans la durée leur développement humain.

38. La Communauté sud-américaine de nations, zone de libre-échange créée en 2004 et réunissant deux organisations de libre-échange en Amérique latine, à savoir la Communauté andine et le MERCOSUR, s'est engagée à supprimer d'ici à 2014 les tarifs douaniers visant les produits non sensibles et d'ici à 2019 ceux qui concernent les produits sensibles. Elle compte parachever l'intégration de la Communauté andine et du MERCOSUR en 2007.

39. Le MERCOSUR a agi en amont pour améliorer et renforcer la coopération dans la région à son sommet de 2007 à Rio de Janeiro. Ayant accueilli la Bolivie, le Conseil du Marché commun a aussi décidé de créer au Paraguay l'Institut social du MERCOSUR. L'Observatoire de la démocratie du MERCOSUR, qui vient d'être mis sur pied, observera et surveillera les élections dans les pays membres et fera des études sur la consolidation de la démocratie. Le Conseil du Marché commun a également approuvé l'Institut de formation du MERCOSUR, qui, installé en Uruguay, formera des fonctionnaires dans les pays du MERCOSUR. À l'issue du sommet de Rio de Janeiro, le Fonds pour la convergence structurelle du MERCOSUR financera 11 projets, dont un programme de réfection des routes.

40. La CARICOM a créé des mécanismes destinés à favoriser la libre circulation des travailleurs qualifiés et des biens et services afin de stimuler le développement économique de ses pays membres. Récemment, elle s'est associée avec la FAO pour tendre à la sécurité alimentaire et à la diversification agricole par le biais du Conseil pour le commerce et le développement économique. En février 2006, la CARICOM et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont lancé une initiative de coopération Sud-Sud ayant pour thème « Au-delà des frontières : unir les peuples », afin de renforcer les capacités régionales en favorisant l'assistance technique et les possibilités de formation portant sur la santé génésique et

l'éducation, le VIH/sida, la préparation à la vie active, l'organisation des carrières, l'éducation des enfants et l'égalité des sexes.

### III. Pays développés

41. Ces dernières années, les pays développés ont élargi leur coopération dans plusieurs domaines, accompagnant et renforçant ainsi les partenariats intrarégionaux et Sud-Sud. Leur appui à la coopération Sud-Sud se manifeste surtout dans les efforts publics visant à mettre en œuvre des accords sur la remise de dettes, l'aide étrangère et d'autres initiatives internationales tendant à faire reculer la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde grâce à la Déclaration du Millénaire, au Consensus de Monterrey, au Plan de mise en œuvre de Johannesburg et au Consensus de São Paulo<sup>8</sup>.

42. L'Union européenne a noué des liens étroits avec l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2005, le Conseil européen, par le biais du dixième Fonds européen de développement, a débloqué environ 22,7 milliards d'euros en vue de sa coopération avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'Union européenne a tenu son quatrième sommet avec l'Amérique latine et les Caraïbes en mai 2006 à Vienne. En outre, une stratégie a été adoptée en 2006 pour favoriser la croissance et le développement dans les Caraïbes.

43. Le Japon s'est employé à favoriser la coopération Sud-Sud en créant un cadre systématique de triangulation en vertu de sa Charte de l'aide publique au développement (2003) et par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale qui a créé un groupe d'intervention pour la coopération Sud-Sud afin de renforcer le concours aux activités dans ce domaine. Elle a récemment fait évaluer ses activités et politiques en la matière; les résultats sont décrits dans un rapport de mars 2006<sup>9</sup>.

44. Le Japon a privilégié le renforcement des capacités dans les pays en développement au moyen de son Programme de formation par pays tiers, de l'Initiative pour l'envoi d'experts de pays tiers et du Programme de partenariat, qui ont servi d'exemples pour d'autres pays développés. En mars 2005, l'Agence japonaise de coopération internationale a lancé le Programme Asie-Afrique de cogénération de connaissances afin de mobiliser des participants africains et asiatiques dans des secteurs primordiaux pour le développement de l'Afrique, par exemple l'expansion du secteur privé et le développement local. Dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le Japon finance plus de 38 projets d'équipement qui concernent l'eau, les transports, l'énergie et les technologies de l'information et des communications en Afrique<sup>10</sup>.

45. Le Japon a maintenu son concours à des programmes de développement Asie-Afrique par l'entremise de sa Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), notamment un forum public et un débat télévisé sur le commerce et les investissements entre l'Asie et l'Afrique en

---

<sup>8</sup> CNUCED, *Developments and Issues in the Doha Work Programme of Particular Interest to Arab Countries in the Context of Millennium Development Goals*, 2006, p. 12.

<sup>9</sup> <http://www.jica.go.jp/english/evaluation/program/thematic/pdf/2006-06-04>.

<sup>10</sup> Quatorzième Sommet du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, 22 janvier 2006, p. 3.

novembre 2005, après la mise en ligne en avril d'un portail Internet appelé « TICAD-Exchange », afin de faciliter les partenariats public-privé en matière d'échanges commerciaux et d'investissements entre les deux régions. De nombreux coorganisateur et partenaires, dont l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale, ont prêté leur soutien et leur assistance technique à cette initiative conjointe<sup>11</sup>.

46. Outre l'aide bilatérale transitant par le Sommet du Groupe des Huit, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a pris des initiatives bilatérales et régionales afin de favoriser mondialement le développement du Sud, particulièrement en Afrique. Il a proposé de doubler l'aide à l'Afrique subsaharienne entre 2004 et 2010, lançant le compte du Millennium Challenge pour fournir jusqu'à 5 milliards de dollars par an. En 2005, il a consacré 2 milliards de dollars aux urgences humanitaires en Afrique et 1,2 milliard de dollars à la lutte contre le paludisme. L'Alliance mondiale en faveur du développement de l'USAID (Agence internationale des États-Unis pour le développement) a d'ailleurs apporté son concours à un grand nombre d'initiatives triangulaires dans toutes les régions en développement ces dernières années. En décembre 2006, les États-Unis ont reconduit un accord commercial dit *African Growth and Opportunity Act* (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés), qui aidera à atténuer les éventuelles suppressions d'emplois sur le continent.

47. La coopération triangulaire a été utile aussi pour accompagner les efforts de consolidation de la paix. Lors du Sommet mondial des Nations Unies en 2005, les pays du Groupe des Huit se sont engagés à former 20 000 Bénévoles bleus pour l'Afrique. Le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique de l'Union européenne vise à intensifier les efforts à toutes les étapes du cycle des conflits et à soutenir l'architecture africaine de paix et de sécurité.

48. Parmi les autres acteurs importants de la coopération triangulaire, il y a le Mexique, la République de Corée et d'autres nouveaux membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ont, eux aussi, considérablement accru leur coopération triangulaire.

49. Avec la participation directe du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, soutenu par le Bureau des politiques de développement du PNUD, une quinzaine de pays émergents ont adhéré en février 2005 au Comité d'aide au développement de l'OCDE lors d'une réunion à Paris qui a abouti notamment à une déclaration conjointe du Comité du PNUD où le Comité a reconnu que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent optimiser l'aide en mettant l'accent sur l'appropriation et les partenariats ouverts à tous. Le Comité s'est engagé aussi à concourir à la systématisation de la mise en commun des expériences, des savoirs et des enseignements dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Il est significatif que le Groupe des Huit ait reconnu l'importance de la coopération Sud-Sud dans le communiqué du Sommet de Gleneagles en 2005, comme il l'avait fait lors de ses sommets précédents à Gênes en 2001 et à Évian-les-Bains en 2003.

---

<sup>11</sup> <http://www.ticadexchange.org/main2asp?id=38%lan=fr>.

#### **IV. Organismes des Nations Unies**

50. Le Groupe des 77 a joué un rôle important dans l'élaboration du programme mondial de coopération Sud-Sud par ses diverses conférences et tribunes. Au deuxième Sommet du Sud tenu à Doha en juin 2005, les chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 77 et de la Chine ont réaffirmé sans ambages, dans leur Déclaration et Programme d'action, qu'ils s'attachaient à faire progresser la coopération Sud-Sud dans le cadre d'un développement ouvert à tous. De même, au Sommet mondial de 2005, dans le texte qui en est issu, les dirigeants du monde ont constaté les résultats et l'énorme potentiel de la coopération Sud-Sud et encouragé sa promotion. Ils ont expressément invité les pays à envisager de soutenir le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement pour qu'il puisse répondre efficacement aux besoins des pays en développement.

51. Guidés par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud qui exerce un contrôle et sert d'organe directeur dans le soutien qu'ils apportent à la coopération Sud-Sud et triangulaire, les organismes des Nations Unies continuent de réfléchir à des façons innovatrices d'intégrer la coopération Sud-Sud dans leur programme de travail. On peut constater la progression de cette coopération dans l'action des divers organismes, commissions régionales, institutions spécialisées, fonds et programmes dans leurs domaines respectifs, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud au PNUD servant de coordonnateur mondial et onusien et de premier interlocuteur dans ce domaine.

52. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a intensifié les efforts qui lui incombent pour préconiser, amorcer et favoriser la coopération Sud-Sud en tant que priorité du développement pour le soutien apporté par la communauté internationale et l'ONU. Il s'est attaché à faciliter, à catalyser et à renouveler des mécanismes reposant sur des politiques publiques ou obéissant aux lois du marché afin de permettre à tous les acteurs du développement de mener et de soutenir des initiatives concrètes de coopération Sud-Sud et triangulaire. Il a aussi coordonné les efforts internationaux et onusiens, assuré un suivi et fait rapport à l'Assemblée générale sur les progrès accomplis et les résultats obtenus par les acteurs du domaine, nouant des partenariats ouverts à tous et mobilisant des ressources tout en faisant éclore et en consolidant trois mécanismes d'accompagnement internationaux et onusiens : a) un mécanisme de concertation et d'échanges sur les actions à mener par la communauté internationale et l'ONU entre les secteurs public et privé et les acteurs de la société civile pour faire progresser la coopération Sud-Sud en tant que priorité du développement; b) un mécanisme de partenariat public-privé autonome, s'inscrivant dans l'action publique et obéissant aux lois du marché; c) un mécanisme de mise en commun des savoirs Sud-Sud en matière de développement.

53. Le PNUD a apporté son soutien à de nombreuses initiatives Sud-Sud par la mise en commun de pratiques exemplaires, d'expériences et de savoir-faire entre pays en développement. Selon les informations recueillies sur l'application du plan de financement pluriannuel 2004-2006, les pays en développement recherchent généralement des échanges Sud-Sud dans des domaines qui concernent des problèmes internationaux et mondiaux de développement durable, par exemple la propagation des maladies, les dangers pour l'environnement et les catastrophes naturelles. Ainsi les sondages réalisés par le PNUD font apparaître un accroissement important des échanges Sud-Sud en 2005 en raison de la concertation des

interventions au lendemain du tsunami en Asie. Par ailleurs, les bureaux extérieurs du PNUD comptent de plus en plus sur les échanges Sud-Sud pour favoriser le développement dans tous ses domaines : démocratisation; lutte contre la pauvreté; prévention des crises et relèvement; énergie et environnement; et VIH/sida. Il n'est pas anodin que 22 de ces bureaux ont signalé au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud que les pays s'intéressaient de plus en plus à la coopération Sud-Sud. Ils ont expliqué l'augmentation du nombre d'initiatives Sud-Sud dans leurs programmes et politiques entre 2005 et 2006 par un mouvement mondial d'intégration infrarégionale et régionale, par la nécessité de concerter les efforts des gouvernements face aux problèmes communs, par le nombre croissant d'experts dans le Sud et par la nécessité de collaborer pour tirer profit de la mondialisation. Mais, bien que la demande de programmes Sud-Sud augmente, les échanges Sud-Sud nécessitent encore un appui supplémentaire. Plus de la moitié des bureaux extérieurs du PNUD qui ont répondu au questionnaire du Groupe spécial ont dit que l'absence des mécanismes de gestion et de coordination voulus gêne la coopération Sud-Sud dans leur pays. Près de la moitié d'entre eux ont dit que la pénurie de savoirs et d'informations sur les autres pays constituait une entrave.

54. La CNUCED, qui a continué d'apporter son concours au commerce Sud-Sud pendant la période biennale 2005-2006, a permis aux pays en développement de se pencher sur les conséquences de la mondialisation, en rendant des services consultatifs et en menant des recherches et analyses de politique à l'échelle nationale, régionale et internationale. Son *Rapport sur l'investissement dans le monde 2006* donne aux pays en développement des conseils sur les pratiques exemplaires susceptibles d'attirer des investissements étrangers directs permettant de soutenir leur développement.

55. À l'échelle régionale, la CNUCED a continué d'apporter son soutien à la Communauté de développement de l'Afrique australe par son projet intitulé « Soutien à l'intégration régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe et au système commercial multilatéral ». En Amérique latine, elle a signé un mémorandum d'accord avec le Guatemala en février 2007, prêtant son concours au Centre d'information des entreprises du Ministère de l'économie.

56. En juin 2006, l'ONUDI a créé un réseau de renforcement des capacités Sud-Sud pour former à la prévention des risques biotechnologiques, mobilisant le concours de l'Université de Concepción au Chili, de l'Université de Dar es-Salaam et de l'Université de Malaya à Kuala Lumpur. En outre, elle a mis sur pied en Inde le Centre de coopération industrielle Sud-Sud. Des travaux sont en cours pour en créer de semblables en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine et en Égypte afin de faciliter la transmission des connaissances techniques des pays émergents aux pauvres d'autres pays.

57. Pendant la période biennale 2005-2006, la FAO a approfondi son action de coopération Sud-Sud, continuant et amplifiant une politique qu'elle avait adoptée en 1994 pour intégrer cette notion dans le cadre de son Programme spécial pour la sécurité alimentaire. Elle y est parvenue dans 10 pays qui ont coopéré et signé des accords avec 28 pays hôtes. Grâce à ce programme, des spécialistes égyptiens de l'irrigation enseignent en République-Unie de Tanzanie et 500 experts chinois seront affectés pendant quelques années à des projets au Nigéria. Avec le concours de la FAO, le Nigéria a pris des mesures pour renforcer le soutien financier accordé à son Programme national de sécurité alimentaire, comme en a été informée la réunion des

donateurs en avril 2006. Il a enregistré une croissance annuelle de 8 % dans son secteur agricole grâce au programme de la FAO, qu'il compte étendre à 6 millions de bénéficiaires au moins.

58. La FAO a signé des accords avec plusieurs autres pays, dont la Chine et la Tunisie. En mai 2006, la Chine s'est engagée à envoyer pendant six ans 3 000 experts et techniciens dans des domaines tels que l'agronomie, l'irrigation, le cheptel, la manutention après récolte et les pêches pour aider les petits agriculteurs et les pêcheurs des pays en développement à accroître leur productivité. La Tunisie, elle, envoie 20 agronomes et techniciens au Togo pour collaborer avec des experts de ce pays à l'intensification des cultures, à la gestion de l'eau et à la diversification des modes d'exploitation. La FAO partagera avec les deux pays les 3 millions de dollars de coûts. À la fin de 2005, le Viet Nam s'est associé avec elle pour envoyer au Mali des experts qui contribueront pendant trois ans à y améliorer la sécurité alimentaire.

59. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a élargi la portée de ses initiatives de coopération Sud-Sud pendant la période biennale 2005-2006. En février 2006, son bureau de Brazzaville a organisé le Forum sur le développement des synergies culturelles panafricaines, qui a réuni des entreprises culturelles et la société civile pour partager connaissances et compétences afin d'élargir la coopération Sud-Sud entre différentes parties prenantes privées. Avec l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS), l'UNESCO a coparrainé en décembre 2006 la quatrième Conférence de Dubrovnik sur le développement durable, l'énergie, l'eau et l'environnement.

60. Par l'entremise de la Commission économique pour l'Afrique, le Centre africain pour la politique commerciale a contribué à élaborer des stratégies et des positions générales pour les négociations commerciales de ses États membres et leur a fourni des analyses commerciales. En 2006, la Commission économique pour l'Afrique et le secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ont convenu d'un cadre pour structurer et systématiser les collaborations. Le Secrétariat et la Division de l'intégration régionale de la Commission envisagent de définir une stratégie d'équipement de l'Afrique pour les 25 années à venir.

61. Dans son programme 2004-2005, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a entrepris plus de 180 projets d'une valeur totale de près de 20 millions de dollars pour favoriser la coopération Sud-Sud. En 2006, une réunion régionale à Santiago a porté sur le suivi des progrès en vue d'un plan d'action sur l'usage de technologies de l'information dans la formation continue à la gestion et à la planification écologiques afin de favoriser les études en ligne dans ce domaine au Costa Rica, au Mexique et au Nicaragua. De plus, la Commission a pris des mesures pour l'obtention et l'utilisation des technologies de l'information et des communications avec le concours financier de l'Union européenne, dans le cadre de l'Alliance pour la société de l'information. En outre, elle s'est liée avec le Réseau d'institutions et d'experts des statistiques sociales et environnementales afin d'accroître l'efficacité et le suivi des politiques de développement.

62. En Asie, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a mis au point en novembre 2006 l'accord sur le Réseau ferroviaire transasiatique qui reliera l'Europe et les ports chinois du Pacifique. Surnommé « route du fer et de la soie », il comportera quatre grands axes : le Transsibérien, qui

existe déjà, et les routes reliant la Chine au Kazakhstan, à la péninsule coréenne, à la Mongolie et à la Fédération de Russie.

63. Au Moyen-Orient, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale s'est employée à favoriser l'intégration régionale dans les technologies de l'information et des communications et la gestion des ressources en eau, comme en témoignent de récentes initiatives telles que son atelier sur la création de partenariats public-privé pour les initiatives de TIC accueilli à Amman du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2007 par le Ministère jordanien des technologies de l'information et des communications, ainsi que le soutien constant au Réseau arabe intégré de gestion des ressources en eau.

64. La Banque mondiale réalise des études et des programmes éducatifs sur la coopération Sud-Sud. En 2005, elle a, par son Programme de savoirs autochtones, organisé un enseignement pilote à distance, d'envergure régionale, sur l'utilisation de ces savoirs pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en coopération avec le Réseau mondial pour l'enseignement à distance. La Banque a également collaboré avec le *Financial Times* et d'autres partenaires à l'organisation en 2005 en Inde d'une conférence sur les multinationales du Sud, force montante dans l'économie mondiale.

65. Faisant écho à l'effort mondial en faveur de l'Afrique, la Banque mondiale a proposé un plan intitulé « Relever le défi posé par le développement de l'Afrique », connu aussi sous le nom de « Plan d'action pour l'Afrique », qui vise principalement à y accroître la croissance partagée. De récentes publications de la Banque ont souligné que la coopération Sud-Sud était un moteur important du développement, comme en témoignent les rapports tels que *Global Development Finance* (2006), *Challenges of African Growth* (2007) et *Africa's Silk Road: China and India's New Economic Frontier* (2007).

## V. Tendances naissantes du Sud

66. Plusieurs fortes tendances naissent dans le Sud : la coopération interrégionale entre ses pays s'accroît considérablement; l'accent est mis de plus en plus sur le développement de l'Afrique, grâce en partie aux efforts faits pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; et enfin les ONG, le secteur associatif et les particuliers s'affirment dans les affaires, les sciences et les droits de l'homme, innovant pour faciliter les échanges Sud-Sud. Ceux-ci se caractérisent de plus en plus par la volonté non seulement de prendre en charge les questions économiques et techniques mais aussi de faire face aux menaces et aux difficultés transnationales qui se dressent devant le développement.

### Coopération interrégionale

67. Comme le montrent les échanges commerciaux, les accords commerciaux et plusieurs grands sommets pendant la période biennale 2005-2006, la coopération interrégionale a pris une importance nouvelle pour la coopération Sud-Sud. Depuis 10 ans, la mondialisation et la montée en puissance de plusieurs pays du Sud qui accordent une aide importante à d'autres pays en développement stimulent le commerce interrégional Sud-Sud. Ce sont notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, Cuba, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Qatar, la République bolivarienne du Venezuela,

Singapour, la Thaïlande, la Tunisie et la Turquie. Fait nouveau à noter : les pays d'Asie investissent de plus en plus dans d'autres pays du Sud. En 1980, ils y représentaient 23 % de la totalité des investissements étrangers directs; en 1990, ils en ont réalisé 46 % et, en 2005, plus de 62 %.

68. L'accroissement de la coopération bilatérale et interrégionale et de l'aide au développement apportées notamment à l'Afrique par la Chine est une évolution nouvelle importante des dernières années. Le troisième sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, en novembre 2006, a été à Beijing le plus grand rassemblement de dirigeants chinois et africains qu'on ait jamais vu. La Chine y a promis de doubler son aide à l'Afrique d'ici à 2009 pour la porter à environ un milliard de dollars, de créer un fonds de développement sino-africain de 5 milliards de dollars pour encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique et d'annuler toutes les dettes au titre des prêts sans intérêt octroyés par le Gouvernement chinois qui sont échues à la fin de 2005 pour les 31 pays pauvres les plus endettés et les pays d'Afrique les moins avancés qui ont des relations avec la Chine.

69. Le cinquantenaire de la Conférence afro-asiatique (Conférence de Bandung) en 2005 a donné une impulsion au commerce et à la coopération entre l'Asie et l'Afrique, comme le souligne la création du Nouveau partenariat stratégique afro-asiatique<sup>12</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique se sont accrus spectaculairement – de 30 % – de 2005 à 2006, pour atteindre 55 milliards de dollars, ayant quintuplé depuis 2001. La Chine a récemment augmenté de 190 à 440 le nombre d'articles importés d'Afrique en franchise. L'Asie accueille désormais 27 % des exportations africaines (14 % en 2000). De même, la part des exportations de l'Asie vers l'Afrique a atteint environ 18 % par an.

70. La Communauté sud-américaine de nations a organisé en 2005 au Brésil le premier sommet Amérique du Sud-Ligue arabe dans le cadre de ses efforts constants de dialogue avec d'autres régions en développement. Elle a coorganisé aussi le sommet Amérique du Sud-Afrique tenu à Abuja (Nigéria) les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2006. Plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Brésil et la République bolivarienne du Venezuela, ont animé la coopération Sud-Sud en intensifiant le commerce et la coopération interrégionale avec l'Afrique ces dernières années. Actuellement, il y a environ 3 000 entreprises brésiliennes qui investissent dans des pays africains ou qui commercent avec eux. Ainsi, la République bolivarienne du Venezuela a doublé le nombre de ses ambassades en Afrique ces dernières années.

71. En prévision de la vingt-quatrième session du Programme des Nations Unies pour l'environnement en février 2007, les États arabes et les pays d'Amérique latine ont convenu de créer un cadre commun de coopération dans des domaines qui concernent la protection de l'environnement, comme les sécheresses, les changements climatiques, les énergies renouvelables, les ressources en eau, la lutte contre la pollution et la protection du milieu urbain. Au sommet du MERCOSUR en janvier 2007 à Rio de Janeiro, des plans ont été esquissés en vue d'un accord de libre-échange entre lui et le Conseil de coopération du Golfe; ils seront mis au point en juin 2007.

---

<sup>12</sup> <http://www.naasp.gov.za/>.

72. De nombreux accords interrégionaux Sud-Sud ont porté sur la lutte contre la propagation de maladies telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida. De nombreux bureaux extérieurs du PNUD (Arabie saoudite, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Madagascar, Thaïlande et Ukraine) signalent que le VIH/sida est un domaine clef où la coopération technique entre pays en développement et la coopération Sud-Sud ont été particulièrement efficaces ces dernières années.

73. Au premier sommet du Forum de dialogue entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud en septembre 2006, ces trois pays ont créé un cadre de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose en augmentant les crédits de recherche de vaccins et pour l'élargissement de l'accès aux nouvelles technologies médicales préventives conformément à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. La Barbade et l'Organisation des États des Caraïbes orientales ont dit qu'elles avaient noué un dialogue officiel, en collaboration avec le PNUD, sur le VIH/sida au moyen du Réseau mondial pour l'enseignement à distance, facilitant ainsi les échanges d'idées et d'expériences entre les Caraïbes et l'Afrique.

74. Le Forum de dialogue a joué un rôle important en consolidant et en facilitant la coopération interrégionale Sud-Sud, comme en témoigne son soutien unanime à la création d'un groupe de travail chargé de donner suite au projet d'accord de libre-échange trilatéral Inde-MERCOSUR-SACU. Outre qu'ils ont débattu de l'application de nombreux accords internationaux portant sur l'agriculture, la sécurité, les transports, la santé, l'environnement, le commerce et la lutte contre la pauvreté, le Premier ministre indien et les Présidents sud-africain et brésilien se sont engagés à nouveau à contribuer au moins 1 million de dollars par an au Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim.

#### **Autres partenaires Sud-Sud**

75. Tout comme la coopération Sud-Sud s'est élargie à d'autres domaines, de nouveaux acteurs sont apparus, comblant les lacunes dans sa mise en œuvre et la renforçant. Des militants des droits de l'homme, tels que le prix Nobel de la paix en 2004 Wangari Maathai, fondateur du Green Belt Movement, stimulent la création de nouveaux mécanismes interpersonnels pour améliorer la coopération dans le Sud. En outre, on doit de plus en plus à des savants et des économistes du Sud des progrès dans la recherche-développement concernant les programmes de développement durable, dont quelques-uns ont bénéficié d'une large diffusion par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud au moyen de son bulletin électronique mensuel.

76. Des chefs d'entreprise tels que Mohammed Yunus, qui a fondé la Banque Grameen et reçu en 2006 le prix Nobel de la paix, ont encouragé de nouvelles façons d'utiliser les savoirs et les moyens locaux pour favoriser le développement du Sud. Le succès de la Banque Grameen a fait essaimer des programmes de prêts semblables au Kosovo, en Inde, en Turquie et en Amérique latine. En outre, Mo Ibrahim, cadre-dirigeant d'African Celtel, a adopté des façons innovatrices de favoriser la bonne gouvernance dans les pays en développement. En octobre 2006, il a annoncé la création du Prix de l'initiative africaine, doté de 5 millions de dollars sur 10 ans, pour un président de l'Afrique subsaharienne qui, en se retirant, montre le plus grand attachement pour la démocratie et la bonne gouvernance.

77. Les récents récipiendaires du World Food Prize ont adopté des méthodes innovatrices de développement et de lutte contre la pauvreté. Le lauréat de 2005, Modadugu Gupta, a, à lui seul, enrichi le régime alimentaire des plus déshérités de la terre grâce à ses innovations en pisciculture et en aquaculture qui ont conduit à une « révolution bleue » dans le monde entier. D'autres, comme le Centre africain du riz, qui a mis au point de nouvelles variétés de riz en Afrique, ont provoqué des évolutions importantes dans le développement durable grâce à des technologies innovatrices bon marché. Le Colombien Pedro Prieto a reçu en septembre 2006 le premier Prix du Groupe des 77 pour les sciences, les technologies et l'innovation pour ses travaux sur la supraconductivité et le magnétisme.

78. Les universités se sont efforcées d'intégrer les initiatives Sud-Sud dans leurs programmes, en faisant connaître les théories du développement et en organisant des débats en classe. L'Académie des sciences du Tiers monde s'est liée avec l'Association indienne pour le rayonnement de la science, le Centre national d'excellence en biologie moléculaire et le Centre international des sciences chimiques et biologiques au Pakistan, pour compléter son programme de bourses Sud-Sud, qui en octroie dans des établissements au Brésil, en Chine et en Inde.

79. Enfin, les ONG sont des coordonnatrices clefs de la coopération Sud-Sud, comblant les lacunes d'exécution en intervenant les premières lors de crises mondiales. Elles font de plus en plus porter leurs efforts sur la prévention, la réduction des risques et la lutte contre les catastrophes par la coopération Sud-Sud.

## **VI. Conclusions et recommandations**

80. À l'évidence, l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement et la réorientation de la coopération Sud-Sud ont beaucoup progressé mais, dans certains domaines, il reste beaucoup à faire. La nouvelle dynamique de cette coopération, qui s'est traduite par l'accroissement des échanges et des investissements Sud-Sud et par une évolution vers l'intégration régionale, conjugués aux remarquables résultats économiques obtenus par divers pays en développement, souligne la nécessité impérieuse de disposer de mécanismes efficaces afin de mettre au service du développement la somme des savoirs, l'expansion des marchés, les innovations technologiques et les autres ressources en plein essor dans le Sud.

81. Le présent rapport indique que les organismes des Nations Unies et les organisations régionales adoptent de plus en plus des méthodes Sud-Sud dans leurs politiques et leurs programmes opérationnels, notamment lorsqu'il s'agit de chantiers de développement qui débordent les frontières. Cependant, l'architecture internationale actuelle du développement favorise souvent la coopération Sud-Sud bilatérale plutôt que multilatérale. Cela réduit le nombre de partenaires et le volume des ressources pouvant soutenir les activités Sud-Sud, beaucoup restant ponctuelles et inadaptées aux objectifs de développement dont la communauté internationale a convenu, notamment ceux du Millénaire. Le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et d'autres organismes intergouvernementaux compétents doivent donc envisager une nouvelle architecture pour assurer, à l'échelle infrarégionale, régionale et interrégionale, la cohérence et la coordination de la coopération Sud-Sud face aux problèmes des chantiers de développement qui débordent les frontières.

82. Le rapport montre aussi que des possibilités s'ouvrent pour la mobilisation des ressources. Alors que les efforts de coopération Sud-Sud étaient pilotés surtout par les gouvernements et les organismes intergouvernementaux lors des dernières décennies, aujourd'hui les acteurs non publics, tels que les multinationales, les particuliers, les ONG et autres réseaux de dialogue spontanés dans le Sud, jouent un rôle de plus en plus important. Compte tenu de ces évolutions, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud doit intensifier les efforts visant à consolider les mécanismes d'appui systémiques afin de passer du dialogue Sud-Sud sur les actions gouvernementales à une mobilisation dans le cadre de vastes partenariats en vue de réaliser divers plans d'action Sud-Sud. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud et autres partenaires onusiens doivent impliquer de nouveaux acteurs dans la formation de partenariats public-privé indispensables à la mise en place de mécanismes de financement novateurs pour appuyer des programmes Sud-Sud concrets.

83. Conforme aux tendances de la période biennale précédente, on voit renaître un consensus mondial sur la nécessité de réaliser les objectifs du Millénaire et les autres objectifs de développement dont la communauté internationale a convenu. Récemment, le développement a été surtout axé sur l'Afrique subsaharienne, où 87 % des pays ont de faibles revenus et où, redoute-t-on, les OMD ne seront pas atteints par la plupart de ces pays. Cela s'explique en partie par les asymétries dans la répartition de la croissance économique nette mais aussi par l'absence de mécanismes assurant l'application des accords internationaux à l'échelle nationale. Intégrer la coopération Sud-Sud dans les cadres de développement comme les objectifs du Millénaire pour le développement donnerait aux pays en développement des outils plus efficaces pour atteindre les objectifs de développement à l'horizon 2015 tout en mobilisant les prodigieuses ressources humaines dont ils disposent.